



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour avis à la Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**

N° 2022-08

Séance du 24 juin 2022

Président: Pasquale MAMMONE

Vice-présidente: Cécile CARRA

Proposition des droits d'inscription et tarifs divers

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents ou représentés: 20

Nombre de vote pour : 20

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

M. le président soumet au vote les droits d'inscription et tarifs divers, qui sont adoptés à l'unanimité.

Fait à Arras, le 24 juin 2022

Le Président,

Pasquale MAMMONE



111 15)



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

Droits d'inscriptions et tarifs divers : Année universitaire 2022-2023

Formations totalement à distance : rémunération pour services rendus	350€
Retirage de carte d'étudiant	10€
Somme conservée au titre des actes de gestion suite à une annulation d'inscription avec remboursement (courrier adressé au plus tard au 31 octobre 2022)	23€
Etudiants en convention avec l'Institut Catholique de Lille (ICL) : Facture acquittée par l'ICL	30% du montant des droits de scolarité annuels fixés par arrêté ministériel
Participation au coût de la certification Voltaire Dispositions applicables à l'IUT de Lens	Participation de l'étudiant : 5€ Participation de la composante : 0€
Participation au coût de la certification Voltaire Dispositions applicables à toutes les composantes de l'université d'Artois, hors IUT	Certificat inclus dans la maquette de formation Participation de l'étudiant : 0€ Participation de la composante : 34€
	Certificat offrant des points bonus dans la maquette de formation Participation de l'étudiant : 17€ Participation de la composante : 17€
	Inscription individuelle de l'étudiant Participation de l'étudiant : 34€
Préparation à l'agrégation interne de l'UFR Lettres et Arts	640€
Tarif d'inscription aux activités sportives proposées par Artois Sport Campus aux partenaires extérieurs	80€ l'année par usager